

● ● ● ● Chiffres clés de l'Agence
nationale du Développement
Professionnel Continu (DPC)*

DPC 2018
situation au 31 mars 2018

**L'Agence autorise l'utilisation et la reproduction, sous la seule responsabilité de l'utilisateur, de tout ou partie de cet ouvrage sous réserve que les informations publiques ne soient pas altérées, que leur sens ne soit pas dénaturé et que leurs sources et la date de leur dernière mise à jour soient mentionnées (« Agence nationale du DPC, chiffres clés du DPC au 31 mars 2018 »). Cette reproduction fait l'objet de l'envoi d'une copie, de préférence électronique, à l'Agence.*

© Agence nationale du DPC – Le Kremlin Bioêtre, avril 2018

Chiffres clés de l'Agence nationale du DPC

L'Agence nationale met à la disposition de chacun, sous format numérique, les chiffres clés de l'activité du DPC qu'elle anime. Structurée en 3 chapitres, cette publication trimestrielle permet d'avoir une analyse complète et transversale sur l'offre de DPC toutes professions et secteurs d'activité confondus (organismes enregistrés et actions de DPC publiées) et l'engagement dans le dispositif des professionnels de santé éligibles au financement de l'Agence (10 professions libérales conventionnées – biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, pharmaciens et sages-femmes - ainsi que les salariés des centres de santé conventionnés avec l'Assurance Maladie).

Si l'information relative à l'offre est exhaustive, celle concernant les professionnels de santé reste partielle. En effet, les 10 professions de santé mentionnées ne représentent qu'un tiers de la population concernée par le DPC. En outre, les actions de DPC de ces professions peuvent être prises en charge (frais pédagogiques uniquement) par les fonds de formation auxquels elles cotisent (FAF-PM pour les médecins, FIF-PL pour les autres professions). L'Agence n'a à ce stade pas de visibilité sur les montants gérés par ces fonds de formation au titre du DPC, ni sur l'engagement des professions de santé libérales non conventionnées avec l'assurance maladie. Enfin, l'Agence ne dispose pas encore de l'information relative à la part la plus importante des effectifs (2/3) qui concerne les salariés des établissements de santé ou médico-sociaux, publics ou privés, les salariés de structures privées ou publiques (ex : laboratoires pharmaceutiques, laboratoires de recherche, ministère de la santé, santé au travail, Éducation nationale...) ainsi que les salariés de professionnels libéraux, dont le DPC est géré par les employeurs et les OPCA. Une réflexion est engagée en ce sens afin de pouvoir à terme rendre compte de l'engagement de l'ensemble des professionnels de santé.

● ● ● ● A retenir au 1^{er} trimestre 2018 :

Au 31 mars 2018, **2 081 organismes sont habilités** à proposer des actions de DPC, soit 2,9 % de plus qu'il y a un an à la même date. 52 % d'entre eux proposent d'ores et déjà au moins une action de DPC 2018 sur le site de l'Agence à cette date, soit 1 086 ODPC. En moyenne, il a été publié 8 actions par organisme actif contre 10 actions à fin mars 2017. Cet écart s'explique par les contrôles administratifs *a priori* mis en place dès le début de la saison 2018 alors qu'ils ont été mis en place uniquement à partir du mois de mars en 2017.

Les contrôles administratifs par les services de l'Agence et les évaluations scientifiques et pédagogiques par les Commissions Scientifiques Indépendantes appliqués entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018 ont entraîné le refus ou le retrait de publication de 1 411 actions, soit 12,5% de l'ensemble des actions déposées par les organismes depuis leur espace dédié.

8 832 actions sont publiées sur www.agencedpc.fr au 31 mars 2018, réparties comme suit :

- 67,3 % de formation continue ;
- 3,8 % d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) ;
- 0,4 % de gestion des risques ;
- 28,4 % de programmes dits « intégrés » qui combinent plusieurs activités au sein d'une même thématique. Ce sont en très grande majorité des programmes alliant formation continue et EPP (à 90,8%).

La répartition entre les différentes typologies d'actions est assez différente de celle constatée un an plus tôt : la part des programmes intégrés baisse de 10 points et celle de l'EPP de 2,5 points au profit de la formation continue qui augmente de 12,1 points et reste le domaine le plus représentatif de l'offre des organismes enregistrés auprès de l'Agence. Il est à noter que l'Agence, en lien avec le Haut Conseil du DPC, souhaite inversement favoriser les demandes d'EPP et de gestion des risques.

De même, les organismes de DPC privilégient les actions présentielles puisque ce format d'action passe de 62,2 % en 2017 à 72,2 % en 2018. Ainsi, les parts des actions proposant à la fois du présentiel et du non-présentiel ou uniquement du non-présentiel diminuent respectivement de 9 points et de 1,1 point en un an.

En ce qui concerne le comportement des professionnels de santé éligibles au financement de l'Agence nationale du DPC, 9 776 nouveaux comptes ont été créés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018, soit 3,2 % du nombre total de comptes personnels (307 904 comptes créés depuis 2013).

Tout professionnel de santé ayant un compte personnel sur www.mondpc.fr a la possibilité de s'inscrire aux actions de DPC 2018 depuis le 11 décembre 2017. Au terme du 1^{er} trimestre 2018, on dénombre :

- **70 305 professionnels de santé différents inscrits** à au moins une action de DPC ;
- **85 452 inscriptions** effectuées via le site dédié.

Au 31 mars 2018, le nombre de professionnels de santé différents inscrits à au moins une action de DPC est en baisse de 0,5 % sur un an. En revanche, le nombre d'inscriptions total augmente de 1,7 %. En conséquence, le nombre moyen d'inscriptions par professionnel de santé atteint 1,22 au 31 mars 2018 contre 1,19 un an plus tôt (+2,2 %).

Cependant, le modèle économique revu début 2017 avec l'ensemble des représentants des professions financées permet la stabilité de la consommation de l'enveloppe en 2018 et de prévoir une prise en charge des actions de DPC des professionnels de santé tout au long de l'année.

La grande majorité (81,8 %) des professionnels de santé s'inscrit à des actions mono-professionnelles alors que l'Agence souhaite que soit développée l'inter-professionnalité du DPC en appui à la coordination des soins.

Les informations détaillées par profession de santé sont disponibles dans le document.

● ● ● ● Synthèse - situation au 31 mars 2018

SOMMAIRE

- ↳ Synthèse
- ↳ ODP
- ↳ Actions
- ↳ Professionnels de Santé

● ● ● ● Les Organismes de DPC (ODPC)



2 632 demandes d'enregistrement



2 081 ODP enregistré



1 086 ODP ont publié des actions en 2018

● ● ● ● Les Actions de DPC



11 249 actions déposées



8 832 actions publiées sur le site de l'Agence



1 577 actions non publiées

● ● ● ● Les Professionnels de Santé (PS) éligibles au financement de l'Agence



307 904 comptes de PS créés sur mondpc.fr



70 305 PS engagés sur du DPC 2018



85 452 inscriptions engagées sur du DPC 2018

SOMMAIRE

- ↳ Synthèse
- ↳ **ODPC**
- ↳ **Enregistrement** ↗
- ↳ Profession et statut juridique
- ↳ Publication des ODPC
- ↳ Actions
- ↳ Professionnels de Santé

● ● ● ● **Les organismes de DPC (ODPC)**

Chiffres du 31/03/2018

Un ODPC est un organisme ou structure enregistré auprès de l'Agence nationale du DPC et habilité à proposer des actions ou programmes de DPC au regard des critères qualité définis par la réglementation relative au DPC.

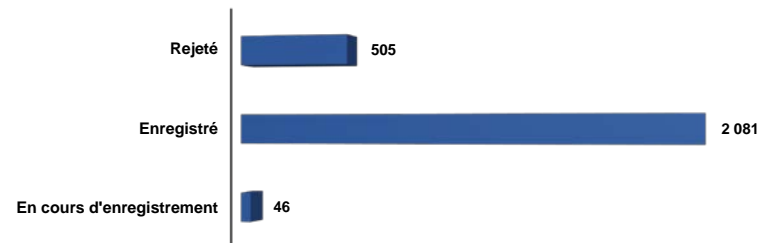
Les demandes d'enregistrement

Nombre de demandes au 31/03/2018



**2 632 demandes d'enregistrement
soumises à l'Agence au 31/03/2018**

Etats des demandes d'enregistrement au 31/03/2018



👉 Clés de lecture :

Parmi les 2 632 ODPC ayant soumis une demande d'enregistrement à l'Agence, 2 081 (soit 79%) sont enregistrés, 505 (soit 19%) sont rejetés et 46 (soit 2%) sont en cours d'enregistrement.

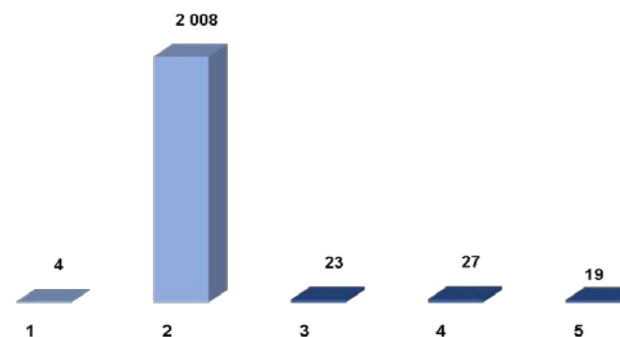
Les ODPC enregistrés

Nombre d'ODPC enregistrés au 31/03/2018



2 081 ODPC enregistrés au 31/03/2018

Détail mensuel des enregistrements effectués par l'Agence au 31/03/2018



SOMMAIRE

- ☞ Synthèse
- ☞ **ODPC**
- Enregistrement
- Profession et statut juridique ➔
- Publication des ODPC
- ☞ Actions
- ☞ Professionnels de Santé

● ● ● ● Les organismes de DPC (ODPC)

Répartition des ODPC enregistrés par catégorie professionnelle

Catégorie professionnelle	Total	% par rapport au total
Toutes professions confondues	2 081	100%
Biologiste	579	27,8%
Chirurgien-dentiste	392	18,8%
Médecin	1 206	58,0%
Pharmacien	834	40,1%
Sage-femme	678	32,6%
Paramédicaux	1 931	92,8%
<i>Aide-soignant</i>	1 423	68,4%
<i>Audioprothésiste</i>	329	15,8%
<i>Auxiliaire de puériculture</i>	933	44,8%
<i>Détecteur</i>	1 001	48,1%
<i>Epithésiste</i>	287	13,8%
<i>Ergothérapeute</i>	1 048	50,4%
Infirmier	1 618	77,8%
<i>Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)</i>	669	32,1%
Masseur-kinésithérapeute	1 178	56,6%
<i>Oculariste</i>	197	9,5%
<i>Opticien-lunetier</i>	325	15,6%
<i>Orthésiste</i>	329	15,8%
<i>Orthopédiste-orthésiste</i>	349	16,8%
Orthophoniste	913	43,9%
<i>Orthoprothésiste</i>	356	17,1%
Orthoptiste	507	24,4%
Pédicure-podologue	548	26,3%
<i>Podo-orthésiste</i>	408	19,6%
<i>Préparateur en pharmacie</i>	908	43,6%
<i>Prothésiste</i>	340	16,3%
<i>Psychomotricien</i>	945	45,4%
<i>Technicien de laboratoire médical</i>	597	28,7%
Professions éligibles au financement de l'Agence	2 031	97,6%

📖 Clés de lecture :

579 ODPC différents sont habilités à dispenser des actions visant les biologistes. Ces 579 ODPC représentent 28% du total des ODPC enregistrés au 31/03/2018.

📌 A noter :

Le nombre total d'ODPC enregistrés (2 081) n'est pas égal à la somme des ODPC enregistrés par profession car un même ODPC peut viser plusieurs catégories professionnelles.

En gras, les professions éligibles au financement de l'Agence

Répartition des ODPC enregistrés par statut juridique

Statut juridique	Total	% par rapport au total
Total (tous statuts juridiques confondus)	2 081	100%
Association loi 1901	719	34,6%
Société commerciale	469	22,5%
Etablissement public de santé	280	13,5%
Travailleur indépendant	170	8,2%
Etablissement de santé privé	83	4,0%
Etablissement de santé privé d'intérêt collectif	37	1,8%
Etablissement public, notamment établissement public à caractère scientifique culturel et professionnel	36	1,7%
Société civile	12	0,6%
Groupement d'intérêt économique	13	0,6%
Etablissement médico-social public	4	0,2%
Organisme de droit étranger	1	0,05%
Autre ⁽¹⁾	257	12,3%

📖 Clés de lecture :

719, soit 34,6% des ODPC enregistrés, sont des associations loi 1901.

📌 A noter :

(1) Le statut « Autre » est composé à 60% de sociétés commerciales (statuts « mal » déclarés).

📖 Définition :

Professions éligibles au financement de l'Agence :

Regroupement des ODPC visant au moins une des 10 professions prises en charge par l'Agence à savoir les biologistes, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les médecins, les orthophonistes, les orthoptistes, les pédicures-podologues, les pharmaciens et les sages-femmes.

SOMMAIRE

- ☞ Synthèse
- ☞ **ODPC**
- ☞ Enregistrement
- ☞ Profession et statut juridique
- ☞ **Publication des ODPC** ⇨
- ☞ Actions
- ☞ Professionnels de Santé

Les organismes de DPC (ODPC)

Chiffres du 31/03/2018

Les ODPC ayant publié des actions de DPC en 2018



1 086 ODPC ont publié des actions de DPC 2018 au 31/03/2018

Nombre moyen d'actions publiées par ODPC en 2018

Nombre TOTAL d'actions publiées en 2018	Nombre TOTAL d'ODPC ayant publié une action	Nombre d'actions publiées par ODPC							
		Moyenne	Minimum	1 ^{er} décile = 10%	1 ^{er} quartile = 25%	Médiane = 50%	3 ^{ème} quartile = 75%	9 ^{ème} décile = 90%	Maximum
8 832	1 086	8,1	1	1	1	4	8	18	269

☞ Clés de lecture :

Au total, 1 086 ODPC différents ont publié 8 832 actions, soit 8 actions en moyenne par ODPC.
25% des ODPC (1^{er} quartile), publient 1 action.
75% des ODPC (3^{ème} quartile), publient moins de 8 actions.

Répartition du nombre d'ODPC ayant publié des actions de DPC selon la catégorie professionnelle et l'année

Catégorie professionnelle	Nombre TOTAL d'ODPC ayant publié des actions	En effectif		En pourcentage	
		2017	2018	2017	2018
Toutes professions confondues	1 425	1 257	1 086	88,2%	76,2%
Biologiste	171	149	94	87,1%	55,0%
Chirurgien-dentiste	141	118	95	83,7%	67,4%
Médecin	695	623	490	89,6%	70,5%
Pharmacien	376	339	260	90,2%	69,1%
Sage-femme	313	272	203	86,9%	64,9%
Paramédicaux	1 178	1 022	883	86,8%	75,0%
<i>Aide-soignant</i>	660	571	417	86,5%	63,2%
<i>Audioprothésiste</i>	70	64	28	91,4%	40,0%
<i>Auxiliaire de puériculture</i>	329	299	186	90,9%	56,5%
<i>Dietéticien</i>	342	313	185	91,5%	54,1%
<i>Epithésiste</i>	59	56	21	94,9%	35,6%
<i>Ergothérapeute</i>	413	363	238	87,9%	57,6%
Infirmier	869	774	585	89,1%	67,3%
<i>Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)</i>	204	185	105	90,7%	51,5%
Masseur-kinésithérapeute	512	458	335	89,5%	65,4%
<i>Oculariste</i>	28	26	10	92,9%	35,7%
<i>Opticien-lunetier</i>	79	65	47	82,3%	59,5%
<i>Orthésiste</i>	69	63	30	91,3%	43,5%
<i>Orthopédiste-orthésiste</i>	72	66	29	91,7%	40,3%
Orthophoniste	362	326	218	90,1%	60,2%
<i>Orthoprothésiste</i>	87	81	32	93,1%	36,8%
Orthoptiste	151	133	85	88,1%	56,3%
Pédicure-podologue	210	188	126	89,5%	60,0%
<i>Podo-orthésiste</i>	97	92	42	94,8%	43,3%
<i>Préparateur en pharmacie</i>	326	288	203	88,3%	62,3%
<i>Prothésiste</i>	75	69	29	92,0%	38,7%
<i>Psychomotricien</i>	370	323	214	87,3%	57,8%
<i>Technicien de laboratoire médical</i>	171	161	86	94,2%	50,3%
Professions éligibles au financement de l'Agence	1 370	1 228	1 029	89,6%	75,1%

☞ Clés de lecture :

171 ODPC ont publié des actions à destination des biologistes depuis 2017.
Parmi ces ODPC, 149 (soit 87,1%) ont publié des actions de DPC en 2017, et 94 (soit 55,0%) ont publié des actions de DPC 2018.

☞ A noter :

Le nombre total d'ODPC ayant publié des actions de DPC (1 425) n'est pas égal à la somme des ODPC ayant publié des actions par profession car un même ODPC peut déposer des actions visant plusieurs catégories professionnelles.

En gras, les professions éligibles au financement de l'Agence.

☞ Définition :

Professions éligibles au financement de l'Agence :

Regroupement des ODPC visant au moins une des 10 professions prises en charge par l'Agence à savoir les biologistes, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les médecins, les orthophonistes, les orthoptistes, les pédicures-podologues, les pharmaciens et les sages-femmes.

SOMMAIRE

- ↳ Synthèse
- ↳ ODPD
- ↳ Actions
- ↳ Actions déposées
- ↳ Actions évaluées
- ↳ Actions publiées
- ↳ Professionnels de Santé

● ● ● Les actions de DPC

Un ODPD propose des actions de DPC aux professionnels de santé pour maintenir et développer leurs compétences, évaluer leurs pratiques professionnelles et gérer leurs risques. Les thématiques proposées au titre d'action de DPC doivent être centrées sur le soin, avoir un contenu scientifique validé et prendre en compte les priorités de santé publique en s'inscrivant dans les orientations prioritaires publiées par arrêté.

Chiffres du 31/03/2018

↳ actions déposées

Nombre d'actions déposées



11 249 actions créées par les ODPD et soumises à l'Agence pour publication au 31/03/2018



8 832 actions 2018 publiées sur le site de l'Agence au 31/03/2018



1 577 actions 2018 non publiées sur le site de l'Agence au 31/03/2018 suite à la suppression par les ODPD ou des contrôles administratifs, pédagogiques et scientifiques

📖 Définition :

Action déposée: action créée par un ODPD et soumise à l'Agence pour publication.
Action publiée: action publiée actuellement sur le site de l'Agence.
Action non publiée: action non publiée sur le site de l'Agence à la suite de contrôles administratifs des services de l'Agence, scientifiques et pédagogiques des CSI ou d'une suppression par l'ODPD.
Action en attente de publication: action soumise à l'Agence pour publication en attente de décision.

Professions éligibles au financement de l'Agence :
 Regroupement des actions visant au moins une des 10 professions prises en charge par l'Agence à savoir les biologistes, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les médecins, les orthophonistes, les orthoptistes, les pédicures-podologues, les pharmaciens et les sages-femmes.

Répartition des actions non publiées selon le motif de non publication

Catégorie professionnelle	TOTAL non publiées	En effectif			En pourcentage		
		Contrôle administratif des services de l'Agence	Contrôle scientifique et pédagogique des CSI	Actions supprimées par l'ODPD	Contrôle administratif des services de l'Agence	Contrôle scientifique et pédagogique des CSI	Actions supprimées par l'ODPD
Toutes professions confondues	1 577	1 394	17	166	88,4%	1,1%	10,5%

📖 Définition :

Contrôles administratifs des services de l'Agence : contrôles concernant le contenu administratif d'une action.

Contrôles scientifiques et pédagogiques des CSI : contrôles effectués par les membres des commissions scientifiques indépendantes concernant le contenu scientifique et pédagogique d'une action.

Actions supprimées par l'ODPD : suppression de l'action à l'initiative de l'ODPD.

Catégorie professionnelle	TOTAL déposées	En effectif			En pourcentage		
		Actions publiées	Actions non publiées	Action en attente de publication	Actions publiées	Actions non publiées	Action en attente de publication
Toutes professions confondues	11 249	8 832	1 577	840	78,5%	14,0%	7%
Biologiste	545	407	72	66	74,7%	13,2%	12%
Chirurgien-dentiste	318	239	55	24	75,2%	17,3%	8%
Médecin	4 722	3 702	562	458	78,4%	11,9%	10%
Pharmacien	1 706	1 256	309	141	73,6%	18,1%	8%
Sage-femme	954	653	183	118	68,4%	19,2%	12%
Paramédicaux	7 518	5 813	1 100	605	77,3%	14,6%	8%
<i>Aide-soignant</i>	2 473	1 747	454	272	70,6%	18,4%	11%
<i>Audoprothésiste</i>	97	53	33	11	54,6%	34,0%	11%
<i>Auxiliaire de puériculture</i>	873	543	220	110	62,2%	25,2%	13%
<i>Détecticien</i>	716	431	175	110	60,2%	24,4%	15%
<i>Épithésiste</i>	74	44	18	12	59,5%	24,3%	16%
<i>Ergothérapeute</i>	1 199	820	252	127	68,4%	21,0%	11%
<i>Infirmier</i>	4 262	3 077	751	434	72,2%	17,6%	10%
<i>Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)</i>	379	223	96	60	58,8%	25,3%	16%
Masseur-kinésithérapeute	2 159	1 560	407	192	72,3%	18,9%	9%
<i>Oculariste</i>	30	19	9	2	63,3%	30,0%	7%
<i>Opticien-lunetier</i>	254	196	27	31	77,2%	10,6%	12%
<i>Orthésiste</i>	99	60	27	12	60,6%	27,3%	12%
<i>Orthopédiste-orthésiste</i>	88	55	21	12	62,5%	23,9%	14%
Orthophoniste	1 062	785	189	88	73,9%	17,8%	8%
<i>Orthoprotésiste</i>	101	62	25	14	61,4%	24,8%	14%
Orthoptiste	345	242	71	32	70,1%	20,6%	9%
Pédicure-podologue	613	443	117	53	72,3%	19,1%	9%
<i>Podo-orthésiste</i>	147	90	41	16	61,2%	27,9%	11%
<i>Préparateur en pharmacie</i>	1 052	807	154	91	76,7%	14,6%	9%
<i>Prothésiste</i>	94	56	26	12	59,6%	27,7%	13%
<i>Psychomotricien</i>	1 047	690	226	131	65,9%	21,6%	13%
<i>Technicien de laboratoire médical</i>	512	372	86	54	72,7%	16,8%	11%

Professions éligibles au financement de l'Agence	10 565	8 257	1 516	792	78,2%	14,3%	7,5%
--	--------	-------	-------	-----	-------	-------	------

📖 Clés de lecture :

545 actions déposées visent les biologistes en 2018.

Parmi ces actions, 407 (soit 74,7%) ont été publiées, 66 (soit 12,1%) sont en attente de publication et 72 (soit 13,2%) ne sont pas publiées au 31/03/2018.

📌 A noter :

Le nombre total d'actions déposées (11 249) n'est pas égal à la somme des actions déposées par profession car une même action peut viser plusieurs catégories professionnelles.

En gras, les professions éligibles au financement de l'Agence.

📖 Clés de lecture :

Parmi les actions non publiées, 1 394 (soit 88,4%) ont été rejetées suite aux contrôles administratifs des services de l'Agence, 17 (soit 1,1%) ont été rejetées suite aux contrôles scientifiques et pédagogiques des CSI et 166 (soit 10,5%) ont été supprimées par l'ODPD au 31/03/2018.

Les actions évaluées

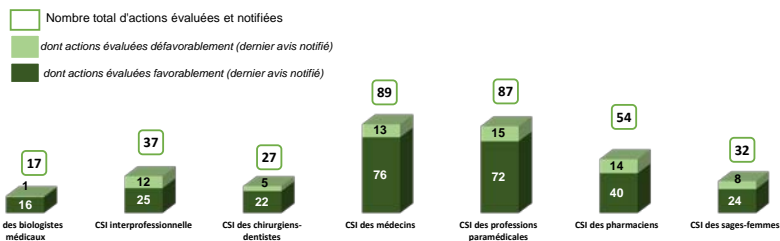
Nombre d'actions évaluées



Au 31/03/2018, 838 actions ont été soumises aux membres des commissions scientifiques indépendantes (CSI).

Parmi ces actions, 514 ont été évaluées dont 343 disposant d'un avis définitif rendu (actions évaluées et notifiées)

Actions évaluées et notifiées (avis définitif rendu) par les commissions scientifiques



Clés de lecture :

343 actions ont été évaluées et notifiées par les commissions scientifiques indépendantes (CSI) au 31/03/2018. Parmi ces actions, 17 ont été évaluées par la CSI des biologistes médicaux. Sur ces 17 actions, 1 est évaluée défavorablement et 16 sont évaluées favorablement (dernier avis notifié).

SOMMAIRE

- ↳ Synthèse
- ↳ ODPD
- ↳ Actions
- ↳ Actions déposées
- ↳ Actions évaluées
- ↳ Actions publiées
- ↳ Professionnels de Santé

Répartition du nombre d'actions évaluées selon la catégorie professionnelle

Catégorie professionnelle	Actions soumises aux membres des CSI	Actions évaluées (notifiées ou non)
Toutes professions confondues	838	514
Biologiste	61	29
Chirurgien-dentiste	81	79
Médecin	290	186
Pharmacien	200	110
Sage-femme	137	80
Paramédicaux	282	207
Aide-soignant	90	72
Audioprothésiste	8	5
Auxiliaire de puériculture	41	33
Dietéticien	48	38
Epithésiste	6	4
Ergothérapeute	61	48
Infirmier	161	117
Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)	26	19
Masseur-kinésithérapeute	97	76
Oculariste	3	2
Opticien-lunetier	17	13
Orthésiste	9	7
Orthopédiste-orthésiste	7	5
Orthophoniste	58	46
Orthoprothésiste	9	7
Orthoptiste	21	15
Pédicure-podologue	36	28
Podoprothésiste	12	8
Préparateur en pharmacie	50	41
Prothésiste	8	6
Psychomotricien	49	36
Technicien de laboratoire médical	39	26
Professions éligibles au financement de l'Agence	807	493

TOTAL	Actions évaluées et notifiées (avis définitif rendu)				% d'action ayant comme dernier avis un avis favorable
	En effectif		En pourcentage		
	CSI exclusive à la profession	CSI interprofessionnelle	CSI exclusive à la profession	CSI interprofessionnelle	
343	306	37	89,2%	10,8%	80,2%
21	17	4	81,0%	19,0%	85,7%
32	27	5	84,4%	15,6%	81,3%
117	89	28	76,1%	23,9%	81,2%
70	54	16	77,1%	22,9%	72,9%
45	32	13	71,1%	28,9%	77,8%
122	87	35	71,3%	28,7%	77,9%
27	12	15	44,4%	55,6%	66,7%
9	2	7	22,2%	77,8%	55,6%
11	3	8	27,3%	72,7%	63,6%
20	11	9	55,0%	45,0%	70,0%
58	32	26	55,2%	44,8%	74,1%
6	4	2	66,7%	33,3%	83,3%
43	30	13	69,8%	30,2%	69,8%
1	1		100,0%		100,0%
21	14	7	66,7%	33,3%	76,2%
2	1	1	50,0%	50,0%	50,0%
2	1	1	50,0%	50,0%	100,0%
8	4	4	50,0%	50,0%	75,0%
1	0	1	0,0%	100,0%	100,0%
13	1	12	7,7%	92,3%	84,6%
12	6	6	50,0%	50,0%	75,0%
11	6	5	54,5%	45,5%	72,7%
Professions éligibles au financement de l'Agence	330	293	88,8%	11,2%	79,7%

Clés de lecture :

838 actions ont été soumises aux membres des commissions scientifiques indépendantes (CSI) au 31/03/2018. Parmi ces actions, 514 ont été évaluées et 343 actions ont été évaluées et notifiées (avis définitif rendu) par les CSI.

Sur ces 343 actions, 21 concernent la profession des biologistes dont 17 ont été évaluées par la CSI des biologistes et 4 ont été évaluées par la CSI interprofessionnelle. Parmi ces 21 actions évaluées concernant les biologistes, 85,7% ont été évaluées favorablement (dernier avis notifié).

À noter :

Le nombre total d'actions attribuées/évaluées n'est pas égal à la somme des actions attribuées/évaluées par profession car une même action peut viser plusieurs catégories professionnelles.

En gras, les professions éligibles au financement de l'Agence.

● ● ● ● Les actions de DPC

Répartition du nombre d'actions publiées par catégorie



Au 31/03/2018, 5 481 (soit 62%) actions publiées sont monoprofessionnelles et 3 351 (soit 38%) actions publiées sont pluriprofessionnelles

Top 10 des combinaisons de professions sur les actions pluriprofessionnelles publiées pour 2018

Combinaisons de profession	Nombre d'actions	% par rapport au total
Total des actions pluriprofessionnelles	3 351	100,0%
Aide-soignant + Infirmier	557	16,6%
Pharmacien + Préparateur en pharmacie	415	12,4%
Biologiste + Technicien de laboratoire médical	148	4,4%
Infirmier + Médecin	137	4,1%
Aide-soignant + Infirmier + Médecin	88	2,6%
Médecin + Sage-Femme	84	2,5%
Biologiste + Médecin + Technicien de laboratoire médical	75	2,2%
Médecin + Pharmacien	47	1,4%
Masseur-kinésithérapeute + Médecin	41	1,2%
Aide-soignant + Auxiliaire de puériculture + Infirmier	41	1,2%

☞ Clés de lecture :
557 (soit 16,6%) actions visant plusieurs professions visent la combinaison Aide-soignant + Infirmier.

Répartition des actions de DPC par catégorie professionnelle et par catégorie d'action

Catégorie professionnelle	TOTAL	En effectif		En pourcentage	
		Catégorie d'action		Catégorie d'action	
		Monoprofessionnelle	Pluriprofessionnelle	Monoprofessionnelle	Pluriprofessionnelle
Toutes professions confondues	8 832	5 481	3 351	62,1%	37,9%
Biologiste	407	59	348	14,5%	85,5%
Chirurgien-dentiste	239	104	135	43,5%	56,5%
Médecin	3 702	2 247	1 455	60,7%	39,3%
Pharmacien	1 256	281	975	22,4%	77,6%
Sage-femme	653	117	536	17,9%	82,1%
Paramédicaux	5 813	2 673	3 140	46,0%	54,0%
Aide-soignant	1 747	172	1 575	9,8%	90,2%
Audioprothésiste	53	2	51	3,8%	96,2%
Auxiliaire de puériculture	543	16	527	2,9%	97,1%
Dietéticien	431	2	429	0,5%	99,5%
Epithésiste	44		44		100,0%
Ergothérapeute	820	98	722	12,0%	88,0%
Infirmier	3 077	908	2 169	29,5%	70,5%
Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)	223	27	196	12,1%	87,9%
Masseur-kinésithérapeute	1 560	733	827	47,0%	53,0%
Oculariste	19		19		100,0%
Opticien-lunetier	196	156	40	79,6%	20,4%
Orthésiste	60		60		100,0%
Orthopédiste-orthésiste	55		55		100,0%
Orthophoniste	785	342	443	43,6%	56,4%
Orthoptiste	62		62		100,0%
Orthoptiste	242	32	210	13,2%	86,8%
Pédicure-podologue	443	120	323	27,1%	72,9%
Podopodologue	90		90		100,0%
Préparateur en pharmacie	807	12	795	1,5%	98,5%
Prothésiste	56		56		100,0%
Psychomotricien	690	31	659	4,5%	95,5%
Technicien de laboratoire médical	372	22	350	5,9%	94,1%
Professions éligibles au financement de l'Agence	8 257	4 943	3 314	59,9%	40,1%

☞ Clés de lecture :
407 actions publiées visent les biologistes en 2017.
Parmi ces actions, 59 (soit 14,5%) visent exclusivement les biologistes et 348 (soit 85,5%) visent les biologistes et d'autre(s) catégorie(s) professionnelle(s).

☞ A noter :
Le nombre total d'actions publiées (8 832) n'est pas égal à la somme des actions publiées par profession car une même action peut viser plusieurs catégories professionnelles.

En gras, les professions éligibles au financement de l'Agence.

☞ Définition :
Professions éligibles au financement de l'Agence :
Regroupement des actions visant au moins une des 10 professions prises en charge par l'Agence à savoir les biologistes, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les médecins, les orthophonistes, les orthoptistes, les pédicures-podologues, les pharmaciens et les sages-femmes.

SOMMAIRE

- ↳ Synthèse
- ↳ ODP
- ↳ **Actions**
- ↳ Actions déposées
- ↳ Actions évaluées
- ↳ **Actions publiées**
- ↳ Catégorie d'action
- ↳ **Type de l'action**
- ↳ Format de l'action
- ↳ Mode d'exercice
- ↳ Professionnels de Santé

Les actions de DPC

Répartition du nombre d'actions publiées par type d'action



Au 31/03/2018, 5 948 (soit 67,3%) actions publiées sont de la formation continue, 2 511 (soit 28,4%) des programmes intégrés, 334 (soit 3,8%) de l'EPP et 39 (soit 0,4%) de la gestion des risques

Définition :

Action d'EPP (Evaluation et amélioration des Pratiques Professionnelles) : action permettant une réflexion sur la démarche et les caractéristiques de la pratique professionnelle effective du professionnel.

Action de formation continue : action concernant uniquement l'approfondissement et l'apprentissage de connaissances.

Action de gestion des risques : action consistant uniquement à identifier, évaluer et prévenir les risques relatifs aux activités d'un métier ou d'une organisation de soins.

Programme intégré : programme de DPC composé d'au moins deux types d'actions de DPC distincts parmi les suivants : formation continue, EPP ou gestion des risques.

Professions éligibles au financement de l'Agence :
Regroupement des actions visant au moins une des 10 professions prises en charge par l'Agence à savoir les biologistes, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les médecins, les orthophonistes, les orthoptistes, les pédicures-podologues, les pharmaciens et les sages-femmes.

Répartition des actions de DPC par catégorie professionnelle et type d'action

Catégorie professionnelle	TOTAL	En effectif				En pourcentage			
		Type d'action				Type d'action			
		EPP	Formation continue	Gestion des risques	Programme intégré	EPP	Formation continue	Gestion des risques	Programme intégré
Toutes professions confondues	8 832	334	5 948	39	2 511	3,8%	67,3%	0,4%	28,4%
Biologiste	407	10	305	8	84	2,5%	74,9%	2,0%	20,6%
Chirurgien-dentiste	239	7	172	2	58	2,9%	72,0%	0,8%	24,3%
Médecin	3 702	242	2 165	21	1 274	6,5%	58,5%	0,6%	34,4%
Pharmacien	1 256	38	738	17	463	3,0%	58,8%	1,4%	36,9%
Sage-femme	653	22	404	7	220	3,4%	61,9%	1,1%	33,7%
Paramédicaux	5 813	126	4 254	31	1 402	2,2%	73,2%	0,5%	24,1%
<i>Aide-soignant</i>	1 747	35	1 341	15	356	2,0%	76,8%	0,9%	20,4%
<i>Audioprothésiste</i>	53		32		21		60,4%		39,6%
<i>Auxiliaire de puériculture</i>	543	12	406	9	116	2,2%	74,8%	1,7%	21,4%
<i>Dietéticien</i>	431	7	316	5	103	1,6%	73,3%	1,2%	23,9%
<i>Epithésiste</i>	44		27		17		61,4%		38,6%
<i>Ergothérapeute</i>	820	18	650	5	147	2,2%	79,3%	0,6%	17,9%
Infirmier	3 077	72	2 302	19	684	2,3%	74,8%	0,6%	22,2%
<i>Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)</i>	223	2	151	7	63	0,9%	67,7%	3,1%	28,3%
Masseur-kinésithérapeute	1 560	29	1 056	4	471	1,9%	67,7%	0,3%	30,2%
<i>Oculariste</i>	19		11		8		57,9%		42,1%
<i>Opticien-lunetier</i>	196	5	137		54	2,6%	69,9%		27,6%
<i>Orthésiste</i>	60	1	38		21	1,7%	63,3%		35,0%
<i>Orthopédiste-orthésiste</i>	55	1	36		18	1,8%	65,5%		32,7%
Orthophoniste	785	19	611	4	151	2,4%	77,8%	0,5%	19,2%
<i>Orthoptiste</i>	62		39	1	22		62,9%	1,6%	35,5%
Orthoptiste	242	7	186	2	47	2,9%	76,9%	0,8%	19,4%
Pédicure-podologue	443	12	344	1	86	2,7%	77,7%	0,2%	19,4%
<i>Podopodologue</i>	90	2	64		24	2,2%	71,1%		26,7%
<i>Préparateur en pharmacie</i>	807	11	492	17	287	1,4%	61,0%	2,1%	35,6%
<i>Prothésiste</i>	56		31	1	24		55,4%	1,8%	42,9%
<i>Psychomotricien</i>	690	15	565	4	106	2,2%	81,9%	0,6%	15,4%
<i>Technicien de laboratoire médical</i>	372	2	283	6	81	0,5%	76,1%	1,6%	21,8%
Professions éligibles au financement de l'Agence	8 257	318	5 501	37	2 401	3,9%	66,6%	0,4%	29,1%

Clés de lecture :

407 actions publiées visent les biologistes en 2018.
Parmi ces actions, 305 (soit 74,9%) sont des actions de formation continue, 84 (soit 20,6%) des programmes intégrés, 10 (soit 2,5%) des EPP et 8 (soit 2,0%) de la gestion des risques.

Pour information :

Sur les 2 511 programmes intégrés :
- 2 279 (soit 90,8%) sont des EPP + Formation continue,
- 165 (soit 6,6%) sont des EPP + Formation continue + GDR,
- 51 (soit 2,0%) sont des Formation continue + GDR,
- 15 (soit 0,6%) sont des EPP + Gestion des risques.

A noter :

Le nombre total d'actions publiées (8 832) n'est pas égal à la somme des actions publiées par profession car une même action peut viser plusieurs catégories professionnelles.

En gras, les professions éligibles au financement de l'Agence.

SOMMAIRE

- ☞ Synthèse
- ☞ ODP
- ☞ Actions
- ☞ Actions déposées
- ☞ Actions évaluées
- ☞ Actions publiées
 - ☞ Catégorie d'action
 - ☞ Type de l'action
 - ☞ Format de l'action
 - ☞ Mode d'exercice
- ☞ Professionnels de Santé

● ● ● ● Les actions de DPC

Répartition du nombre d'actions publiées par format



Au 31/03/2018, 702 (soit 7,9%) actions publiées sont non présentes, 6 378 (soit 72,2%) sont présentes et 1 752 (soit 19,8%) sont mixtes.

📖 Définition :

Présentiel : une action de DPC présentielle est composée d'une ou plusieurs réunions (qui requièrent la présence physique du participant).

Non présentiel : une action de DPC non présentielle est composée d'une ou plusieurs séquences (qui ne requièrent pas la présence physique du participant).

Mixte : une action de DPC mixte est composée d'au minimum une réunion et une séquence.

Une **réunion** est un découpage dans un déroulé pédagogique nécessaire à la réalisation d'un objectif pédagogique spécifique d'une action présentielle ou mixte.
 Une **séquence** est un découpage d'une action non présentielle.

Professions éligibles au financement de l'Agence :

Regroupement des actions visant au moins une des 10 professions prises en charge par l'Agence à savoir les biologistes, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les médecins, les orthophonistes, les orthoptistes, les pédicures-podologues, les pharmaciens et les sages-femmes.

Chiffres du 31/03/2018

Répartition des actions de DPC par catégorie professionnelle et format

Catégorie professionnelle	TOTAL	En effectif			En pourcentage		
		Format de l'action			Format de l'action		
		Non présentiel	Présentiel	Mixte	Non présentiel	Présentiel	Mixte
Toutes professions confondues	8 832	702	6 378	1 752	7,9%	72,2%	19,8%
Biologiste	407	34	322	51	8,4%	79,1%	12,5%
Chirurgien-dentiste	239	10	203	26	4,2%	84,9%	10,9%
Médecin	3 702	357	2 181	1 164	9,6%	58,9%	31,4%
Pharmacien	1 256	157	796	303	12,5%	63,4%	24,1%
Sage-femme	653	23	520	110	3,5%	79,6%	16,8%
Paramédicaux	5 813	290	4 766	757	5,0%	82,0%	13,0%
Aide-soignant	1 747	29	1 609	109	1,7%	92,1%	6,2%
Audioprothésiste	53	1	38	14	1,9%	71,7%	26,4%
Auxiliaire de puériculture	543	16	485	42	2,9%	89,3%	7,7%
Détecteur	431	6	376	49	1,4%	87,2%	11,4%
Épithésiste	44		35	9		79,5%	20,5%
Ergothérapeute	820	8	754	58	1,0%	92,0%	7,1%
Infirmier	3 077	123	2 661	293	4,0%	86,5%	9,5%
Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)	223	12	176	35	5,4%	78,9%	15,7%
Masseur-kinésithérapeute	1 560	32	1 251	277	2,1%	80,2%	17,8%
Oculariste	19		15	4		78,9%	21,1%
Opticien-lunetier	196	6	153	37	3,1%	78,1%	18,9%
Orthésiste	60	1	48	11	1,7%	80,0%	18,3%
Orthopédiste-orthésiste	55	1	43	11	1,8%	78,2%	20,0%
Orthophoniste	785	4	668	113	0,5%	85,1%	14,4%
Orthoprothésiste	62	1	50	11	1,6%	80,6%	17,7%
Orthoptiste	242	1	208	33	0,4%	86,0%	13,6%
Pédicure-podologue	443	8	359	76	1,8%	81,0%	17,2%
Podoprothésiste	90	1	68	21	1,1%	75,6%	23,3%
Préparateur en pharmacie	807	100	515	192	12,4%	63,8%	23,8%
Prothésiste	56	1	45	10	1,8%	80,4%	17,9%
Psychomotricien	690	8	638	44	1,2%	92,5%	6,4%
Technicien de laboratoire médical	372	16	316	40	4,3%	84,9%	10,8%
Professions éligibles au financement de l'Agence	8 257	673	5 883	1 701	8,2%	71,2%	20,6%

🔑 Clés de lecture :

407 actions publiées visent au moins les biologistes en 2018. Parmi ces actions, 34 (soit 8,4%) sont non présentes, 322 (soit 79,1%) présentes et 51 (soit 12,5%) mixtes.

📌 A noter :

Le nombre total d'actions publiées (8 832) n'est pas égal à la somme des actions publiées par profession car une même action peut viser plusieurs catégories professionnelles.

En gras, les professions éligibles au financement de l'Agence.

Répartition du nombre d'actions publiées par mode d'exercice



Au 31/03/2018, 500 (soit 5,7%) actions publiées visent exclusivement les libéraux, 1 802 (soit 20,4%) visent exclusivement les salariés et 6 530 (soit 73,9%) visent à la fois les libéraux et les salariés.

 Définition :

Exclusivement libéral : action visant uniquement les professionnels de santé libéraux.

Exclusivement salarié : action visant uniquement les professionnels de santé salariés (y compris les salariés des centres de santé conventionnés).

Mixte : action visant à la fois les professionnels de santé libéraux et les professionnels de santé salariés.

Professions éligibles au financement de l'Agence :
Regroupement des actions visant au moins une des 10 professions prises en charge par l'Agence à savoir les biologistes, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les médecins, les orthophonistes, les orthoptistes, les pédicures-podologues, les pharmaciens et les sages-femmes.

Répartition des actions de DPC par catégorie professionnelle et mode d'exercice

Catégorie professionnelle	TOTAL	En effectif			En pourcentage		
		Mode d'exercice			Mode d'exercice		
		Exclusivement libéral	Exclusivement salarié	Mixte (Libéral + Salarié)	Exclusivement libéral	Exclusivement salarié	Mixte (Libéral + Salarié)
Toutes professions confondues	8 832	500	1 802	6 530	5,7%	20,4%	73,9%
Biologiste	407	7	39	361	1,7%	9,6%	88,7%
Chirurgien-dentiste	239	6	20	213	2,5%	8,4%	89,1%
Médecin	3 702	119	417	3 166	3,2%	11,3%	85,5%
Pharmacien	1 256	114	191	951	9,1%	15,2%	75,7%
Sage-femme	653	7	125	521	1,1%	19,1%	79,8%
Paramédicaux	5 813	331	1 624	3 858	5,7%	27,9%	66,4%
<i>Aide-soignant</i>	1 747	4	1 030	713	0,2%	59,0%	40,8%
<i>Audioprothésiste</i>	53	1	9	43	1,9%	17,0%	81,1%
<i>Auxiliaire de puériculture</i>	543		216	327		39,8%	60,2%
<i>Diététicien</i>	431	3	167	261	0,7%	38,7%	60,6%
<i>Épithésiste</i>	44		9	35		20,5%	79,5%
<i>Ergothérapeute</i>	820	4	263	553	0,5%	32,1%	67,4%
Infirmier	3 077	118	1 287	1 672	3,8%	41,8%	54,3%
<i>Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)</i>	223		97	126		43,5%	56,5%
Masseur-kinésithérapeute	1 560	65	225	1 270	4,2%	14,4%	81,4%
<i>Oculariste</i>	19		2	17		10,5%	89,5%
<i>Opticien-lunetier</i>	196	5	58	133	2,6%	29,6%	67,9%
<i>Orthésiste</i>	60		7	53		11,7%	88,3%
<i>Orthopédiste-orthésiste</i>	55	1	7	47	1,8%	12,7%	85,5%
Orthophoniste	785	68	112	605	8,7%	14,3%	77,1%
<i>Orthoprothésiste</i>	62	1	10	51	1,6%	16,1%	82,3%
Orthoptiste	242	3	68	171	1,2%	28,1%	70,7%
Pédicure-podologue	443	37	74	332	8,4%	16,7%	74,9%
<i>Podologie-orthésiste</i>	90	1	11	78	1,1%	12,2%	86,7%
<i>Préparateur en pharmacie</i>	807	52	131	624	6,4%	16,2%	77,3%
<i>Prothésiste</i>	56		10	46		17,9%	82,1%
<i>Psychomotricien</i>	690	2	246	442	0,3%	35,7%	64,1%
<i>Technicien de laboratoire médical</i>	372		69	303		18,5%	81,5%
Professions éligibles au financement de l'Agence	8 257	494	1 510	6 253	6,0%	18,3%	75,7%

 Clés de lecture :

407 actions publiées visent les biologistes en 2018.
Parmi ces actions, 361 (soit 88,7%) visent à la fois les libéraux et les salariés, 39 (soit 9,6%) visent exclusivement les salariés et 7 (soit 1,7%) visent exclusivement les libéraux.

 A noter :

Le nombre total d'actions publiées (8 832) n'est pas égal à la somme des actions publiées par profession car une même action peut viser plusieurs catégories professionnelles.

En gras, les professions éligibles au financement de l'Agence.

Les professionnels de santé (PS)

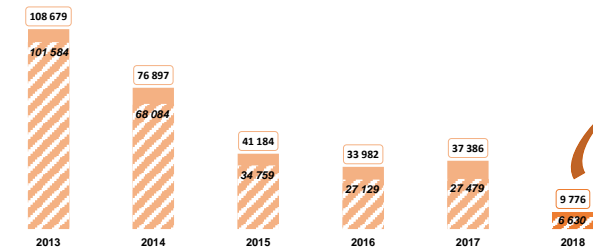
Le compte du professionnel de santé est composé de l'ensemble de ses données personnelles (nom, prénom, date de naissance, profession ... etc.) et des informations relatives aux actions et programmes de DPC suivis par ce dernier.

Comptes PS créés et comptes réellement utilisés sur mondpc.fr toutes catégories professionnelles confondues au 31/03/2018



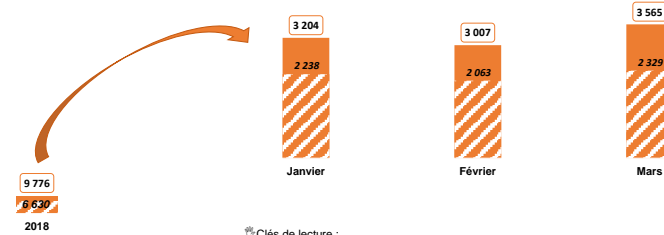
Comptes PS créés* par année de création au 31/03/2018

dont nombre de comptes réellement utilisés**



Suivi mensuel des comptes créés en 2018 au 31/03/2018

dont nombre de comptes réellement utilisés**



Clés de lecture :

Parmi les 9 776* comptes PS créés en 2018, 3 204 ont été créés en janvier. Sur 3 204 comptes créés en janvier 2018, 2 238 ont été utilisés.

Clés de lecture :

Sur les 307 904* comptes PS créés depuis 2013, 108 679 comptes ont été créés en 2013, 76 897 en 2014, 41 184 en 2015, 33 982 en 2016, 37 386 en 2017 et 9 776 en 2018.
 ** Sous réserve de doublons
 * Compte ayant eu une activité depuis 2013

À noter :

* Sous réserve de doublons
 ** Compte ayant eu une activité depuis 2013

Répartition des comptes PS créés par catégorie professionnelle et par année de création du compte

Catégorie professionnelle	Comptes PS créés au 31/03/2018		dont créés en 2013	dont créés en 2014	dont créés en 2015	dont créés en 2016	dont créés en 2017	dont créés en 2018
	Nombre	% par rapport au total						
Toutes professions confondues	307 904	100%	108 679	76 897	41 184	33 982	37 386	9 776
Biologiste	5 293	1,7%	3 559	1 008	313	182	179	52
Chirurgien-dentiste	20 552	6,7%	10 355	4 440	1 869	1 820	1 582	486
Médecin	89 888	29,2%	36 427	21 385	10 523	8 163	10 084	3 306
Pharmacien	29 201	9,5%	17 274	7 943	1 647	1 220	891	226
Sage-femme	5 876	1,9%	1 849	1 483	862	792	692	198
Paramédicaux	157 094	51,0%	39 215	40 638	25 970	21 805	23 958	5 508
Infirmier	87 228	28,3%	21 352	22 068	15 141	11 810	13 674	3 183
Masseur-kinésithérapeute	43 924	14,3%	11 191	10 787	6 365	6 398	7 476	1 707
Orthophoniste	15 508	5,0%	3 609	5 237	2 791	1 969	1 565	337
Orthoptiste	2 051	0,7%	886	521	228	174	171	71
Pédicure-podologue	8 383	2,7%	2 177	2 025	1 445	1 454	1 072	210

Clés de lecture :

Au 31/03/2018, on dénombre 307 904 comptes PS créés. Parmi ces comptes, 5 293 (soit 1,7%) ont été créés par des biologistes. Sur ces comptes biologistes, 3 559 ont été créés en 2013, 1 008 en 2014, 313 en 2015, 182 en 2016, 179 en 2017 et 52 en 2018.

Comparaison avec la population éligible

Catégorie professionnelle	Population éligible au financement de l'Agence au 01/01/2016	% de compte PS créés au 31/03/2018 par rapport à la population éligible
Toutes professions confondues	426 580	72,2%
Biologiste	4 657	113,7%
Chirurgien-dentiste	37 196	55,3%
Médecin	128 827	69,8%
Pharmacien	27 806	105,0%
Sage-femme	6 193	94,9%
Paramédicaux	221 901	70,8%
Infirmier	116 800	74,7%
Masseur-kinésithérapeute	69 006	63,7%
Orthophoniste	19 820	78,2%
Orthoptiste	2 876	71,3%
Pédicure-podologue	13 399	62,6%

Clés de lecture :

Au 31/03/2018, on dénombre 307 904 comptes PS créés. Ces comptes représentent 72,2% de la population éligible au financement de l'Agence.

Définition :

Population éligible au financement de l'Agence : La population éligible au financement de l'Agence Nationale du DPC correspond aux professionnels libéraux exclusifs et mixtes (source DREES) appartenant aux 10 professions prises en charge par l'Agence à savoir les biologistes, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les médecins, les orthophonistes, les orthoptistes, les pédicures-podologues, les pharmaciens et les sages-femmes.

ATTENTION

L'Agence comptabilise davantage de comptes créés que de professionnels éligibles au financement de l'Agence recensés par la DREES pour les biologistes et les pharmaciens. Raison possible : présence de doublons et de biologistes qui ne sont désormais plus éligibles au financement (salarisés, hospitaliers, retraités etc.)

Répartition des comptes PS créés par catégorie professionnelle et année de première utilisation du compte

Catégorie professionnelle	Année de la première utilisation du compte						Comptes sans activité
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Toutes professions confondues	69 335	76 258	40 950	32 533	34 689	11 900	42 239
Biologiste	2 395	1 264	433	241	199	66	695
Chirurgien-dentiste	3 410	5 469	2 623	1 626	1 434	545	5 445
Médecin	28 391	19 377	9 957	7 939	9 635	3 633	10 956
Pharmacien	11 969	10 292	2 495	1 443	981	262	1 759
Sage-femme	1 255	1 363	722	806	706	246	778
Paramédicaux	21 915	38 493	24 720	20 478	21 734	7 148	22 606
Infirmier	13 742	22 535	13 516	11 053	11 953	4 002	10 427
Masseur-kinésithérapeute	5 779	9 799	5 742	5 943	6 709	2 037	7 915
Orthophoniste	974	3 893	3 720	1 996	1 837	686	2 402
Orthoptiste	453	612	281	154	148	80	323
Pédicure-podologue	967	1 654	1 461	1 332	1 087	343	1 539

Clés de lecture :

Au 31/03/2018, 69 335 soit 22,5% des comptes ont été utilisés pour la première fois en 2013, 76 258 soit 24,8% en 2014, 40 950 soit 13,3% en 2015, 32 533 soit 10,6% en 2016, 34 689 soit 11,3% en 2017, 11 900 soit 3,9% en 2018 et 42 239 soit 13,7% sont inactifs.

Zoom sur les comptes sans activité

Catégorie professionnelle	Comptes sans activité	dont créés en 2013 (%)	dont créés en 2014 (%)	dont créés en 2015 (%)	dont créés en 2016 (%)	dont créés en 2017 (%)	dont créés en 2018 (%)
Toutes professions confondues	42 239	16,8%	20,9%	15,2%	16,2%	23,5%	7,4%
Biologiste	695	39,0%	30,1%	13,2%	7,5%	7,3%	2,9%
Chirurgien-dentiste	5 445	38,0%	25,1%	11,6%	13,0%	9,3%	3,0%
Médecin	10 956	15,7%	25,7%	16,1%	13,0%	20,4%	9,1%
Pharmacien	1 759	30,4%	33,3%	11,8%	11,4%	9,5%	3,7%
Sage-femme	778	12,0%	19,2%	19,7%	20,6%	19,7%	9,0%
Paramédicaux	22 606	10,6%	16,3%	15,8%	19,0%	30,0%	8,1%
Infirmier	10 427	6,6%	14,0%	15,2%	20,0%	35,0%	9,3%
Masseur-kinésithérapeute	7 915	13,5%	16,1%	15,4%	17,2%	30,0%	7,9%
Orthophoniste	2 402	13,3%	26,7%	20,3%	17,7%	17,2%	5,7%
Orthoptiste	323	22,6%	20,1%	14,6%	15,8%	17,6%	9,3%
Pédicure-podologue	1 539	16,8%	18,3%	15,8%	24,6%	19,9%	4,6%

Clés de lecture :

Au 31/03/2018, on dénombre 42 239 comptes PS sans activité. Parmi ces comptes, 16,8% ont été créés en 2013, 20,9% en 2014, 15,2% en 2015, 16,2% en 2016, 23,5% en 2017 et 7,4% en 2018.

Définition :

Année de première utilisation du compte : année de la première inscription/participation effective du PS à une action de DPC.
 Création du compte VS utilisation du compte : Un professionnel de santé peut créer son compte l'année N sans avoir effectué d'action ou programme de DPC la même année (Exemple : un compte créé en 2013 peut être utilisé pour la première fois en 2014).

SOMMAIRE

- ☞ Synthèse
- ☞ ODP
- ☞ Actions
- ☞ Professionnels de Santé
- ☞ Comptes des PS
- ☞ PS engagés
- ☞ Inscriptions engagées

● ● ● ● Les professionnels de santé (PS)

Chiffres du 31/03/2018

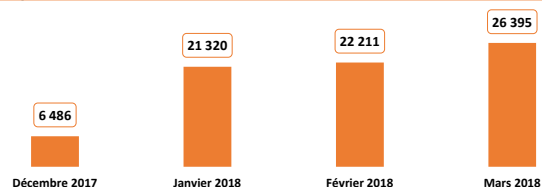
Professionnels de santé engagés dans au moins une action ou un programme de DPC ayant lieu au cours de l'année.

PS engagés toutes catégories professionnelles confondues



70 305 PS engagés sur du DPC 2018

PS engagés toutes catégories professionnelles confondues selon le mois d'inscription



☞ A noter :

Le nombre total de PS engagés (70 305) n'est pas égal à la somme des nombres de PS engagés par mois car un même PS peut effectuer plusieurs inscriptions sur des mois différents.

Répartition des PS engagés sur le DPC 2018 par catégorie professionnelle et par mois d'inscription

Catégorie professionnelle	Nombre TOTAL PS engagés	% par rapport total	Déc. 2017	Janv. 2018	Fév. 2018	Mars 2018
Toutes professions confondues	70 305	100%	6 486	21 320	22 211	26 395
Biologiste	1 579	2,2%	335	431	254	636
Chirurgien-dentiste	2 026	2,9%	139	728	501	745
Médecin	25 157	35,8%	2 029	8 230	8 869	10 894
Pharmacien	4 656	6,6%	101	897	1 493	2 407
Sage-femme	1 178	1,7%	86	341	382	408
Paramédicaux	35 709	50,8%	3 796	10 693	10 712	11 305
Infirmier	21 428	30,5%	2 271	5 965	6 722	6 877
Masseur-kinésithérapeute	8 287	11,8%	417	2 801	2 508	2 767
Orthophoniste	3 883	5,5%	893	1 191	852	998
Orthoptiste	477	0,7%	33	176	120	152
Pédicure-Podologue	1 634	2,3%	182	560	510	511

Population éligible au financement de l'Agence au 01/01/2016 (Source DREES)	Part de la population éligible
426 580	16,5%
4 657	33,9%
37 196	5,4%
128 827	19,5%
27 806	16,7%
6 193	19,0%
221 901	16,1%
116 800	18,3%
69 006	12,0%
19 820	19,6%
2 876	16,6%
13 399	12,2%

☞ Clés de lecture :

Sur les 70 305 PS engagés sur le DPC 2018, 1 579 (soit 2,2%) sont des biologistes. 431 biologistes se sont inscrits en janvier 2018. En comparaison avec la population éligible au financement de l'Agence, 33,9% des biologistes se sont engagés sur des actions de DPC en 2018.

Nombre moyen d'inscriptions par PS

Catégorie professionnelle	Nombre TOTAL d'inscriptions engagées	Nb moyen d'inscriptions par PS
Toutes professions confondues	85 452	1,22
Biologiste	1 762	1,12
Chirurgien-dentiste	2 581	1,27
Médecin	36 915	1,47
Pharmacien	5 176	1,11
Sage-femme	1 260	1,07
Paramédicaux	37 758	1,06
Infirmier	22 410	1,05
Masseur-kinésithérapeute	8 784	1,06
Orthophoniste	3 994	1,03
Orthoptiste	487	1,02
Pédicure-Podologue	2 083	1,27

☞ Clés de lecture :

Toutes professions confondues, on dénombre en moyenne 1,22 inscription par PS.

☞ A noter :

Ce nombre moyen d'inscriptions par PS est calculé sur la totalité des inscriptions engagées quel que soit le type de l'action (y compris sur les actions PAERPA).

Comparaison avec 2017 à la même période

Catégorie professionnelle	2017	2018	Evolution entre les deux années
Toutes professions confondues	70 645	70 305	-0,5%
Biologiste	1 738	1 579	-9,1%
Chirurgien-dentiste	2 053	2 026	-1,3%
Médecin	24 690	25 157	1,9%
Pharmacien	4 859	4 656	-4,2%
Sage-femme	1 442	1 178	-18,3%
Paramédicaux	35 863	35 709	-0,4%
Infirmier	20 504	21 428	4,5%
Masseur-kinésithérapeute	8 878	8 287	-6,7%
Orthophoniste	3 955	3 883	-1,8%
Orthoptiste	483	477	-1,2%
Pédicure-Podologue	2 043	1 634	-20,0%

☞ Clés de lecture :

En comparaison à la même période en 2017, toutes professions confondues, on constate une baisse de -0,5% du nombre de professionnels de santé engagés en 2018.

SOMMAIRE

- ☞ Synthèse
- ☞ ODPC
- ☞ Actions
- ☞ **Professionnels de Santé**
- ☞ Comptes des PS
- ☞ PS engagés
- ☞ Inscrits engagés (1/2) ⇨

Les professionnels de santé (PS)

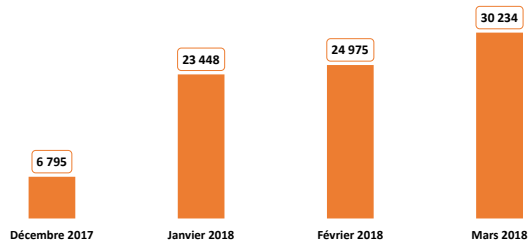
Le nombre total d'inscriptions engagées correspond au nombre d'actions de DPC suivies par les professionnels de santé. Un même professionnel de santé peut suivre plusieurs actions.

Inscrits engagés toutes catégories professionnelles confondues



85 452 inscriptions engagées sur du DPC 2018

Inscrits engagés par année et mois d'inscription



Comparaison avec 2017 à la même période

Catégorie professionnelle	2017	2018	Evolution entre les deux années
Toutes professions confondues	84 022	85 452	1,7%
Biologiste	1 887	1 762	-6,6%
Chirurgien-dentiste	2 392	2 581	7,9%
Médecin	35 313	36 915	4,5%
Pharmacien	5 214	5 176	-0,7%
Sage-femme	1 498	1 260	-15,9%
Paramédicaux	37 718	37 758	0,1%
Infirmier	21 491	22 410	4,3%
Masseur-kinésithérapeute	9 283	8 784	-5,4%
Orthophoniste	4 026	3 994	-0,8%
Orthoptiste	494	487	-1,4%
Pédicure-Podologue	2 424	2 083	-14,1%

Clés de lecture :

En comparaison à la même période en 2017, toutes professions confondues, on constate une augmentation de 1,7% du nombre d'inscriptions engagées en 2018.

Répartition des inscriptions engagées sur le DPC 2018 par catégorie professionnelle et par mois d'inscription

Catégorie professionnelle	Total	% Total	Déc. 2017	Janv. 2018	Fév. 2018	Mars 2018
Toutes professions confondues	85 452	100%	6 795	23 448	24 975	30 234
Biologiste	1 762	2,1%	348	455	273	686
Chirurgien-dentiste	2 581	3,0%	164	837	638	942
Médecin	36 915	43,2%	2 274	9 918	11 063	13 660
Pharmacien	5 176	6,1%	101	920	1 549	2 606
Sage-femme	1 260	1,5%	86	346	389	439
Paramédicaux	37 758	44,2%	3 822	10 972	11 063	11 901
Infirmier	22 410	26,2%	2 287	6 074	6 888	7 161
Masseur-kinésithérapeute	8 784	10,3%	418	2 872	2 569	2 925
Orthophoniste	3 994	4,7%	898	1 205	866	1 025
Orthoptiste	487	0,6%	33	179	121	154
Pédicure-Podologue	2 083	2,4%	186	642	619	636

Clés de lecture :

Sur les 85 452 inscriptions engagées sur le DPC 2018, 1 762 (soit 2,1%) concernent des biologistes. Parmi ces inscriptions, 455 ont été faites en janvier 2018.

Inscrits engagés sur le PAERPA

Catégorie professionnelle	Nombre d'inscriptions engagées	% par rapport au total	Nombre de PS	% par rapport au total
Toutes professions confondues	151	100%	149	100%
Médecin	52	34%	50	34%
Pharmacien	28	19%	28	19%
Paramédicaux	71	47%	71	48%
Infirmier	60	40%	60	40%
Masseur-kinésithérapeute	9	6%	9	6%
Pédicure-Podologue	2	1%	2	1%

Clés de lecture :

Au total au 31/03/2018, 151 inscriptions ont été engagées sur des actions PAERPA. Sur ces 151 inscriptions, 34% ont été effectuées par des médecins, 19% des pharmaciens, 40% des infirmiers, 6% des kinésithérapeutes et 1% des pédicures-podologues. Ces inscriptions ont été effectuées par 149 PS.

Définition :

PAERPA (Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie) : est un dispositif qui a pour objectif de mettre en œuvre un parcours visant à l'amélioration de la prise en charge médicale et médico-sociale des personnes de plus de 75 ans sur un territoire donné. Ce dispositif concerne les professionnels de premiers recours (médecin, pharmacien, infirmier, kinésithérapeute et autres professionnels paramédicaux) et est mis en place dans 16 territoires de santé.

Pour plus d'informations : <http://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/parcours-des-patients-et-des-usagers/le-parcours-sante-des-aines-paerpa/>

SOMMAIRE

- ↳ Synthèse
- ↳ ODPC
- ↳ Actions
- ↳ Professionnels de Santé
- ↳ Comptes des PS
- ↳ PS engagés
- ↳ Inscriptions engagées (2/2) →

● ● ● ● Les professionnels de santé (PS)

Chiffres du 31/03/2018

Répartition des inscriptions engagées par catégorie professionnelle et par catégorie d'action

Catégorie professionnelle	Total	En effectif		En pourcentage	
		Catégorie action		Catégorie action	
		Monoprofessionnelle	Pluriprofessionnelle	Monoprofessionnelle	Pluriprofessionnelle
Toutes professions confondues	85 452	69 883	15 569	81,8%	18,2%
Biologiste	1 762	215	1 547	12,2%	87,8%
Chirurgien-dentiste	2 581	2 192	389	84,9%	15,1%
Médecin	36 915	32 867	4 048	89,0%	11,0%
Pharmacien	5 176	2 133	3 043	41,2%	58,8%
Sage-femme	1 260	696	564	55,2%	44,8%
Paramédicaux	37 758	31 780	5 978	84,2%	15,8%
Infirmier	22 410	19 114	3 296	85,3%	14,7%
Masseur-kinésithérapeute	8 784	7 279	1 505	82,9%	17,1%
Orthophoniste	3 994	3 699	295	92,6%	7,4%
Orthoptiste	487	446	41	91,6%	8,4%
Pédicure-Podologue	2 083	1 242	841	59,6%	40,4%

📖 Clés de lecture :

Toutes professions confondues, sur les 85 452 inscriptions engagées, la majorité soit 69 883 (81,8%) concerne des actions visant une seule profession.

Répartition des inscriptions engagées par catégorie professionnelle et par type d'action

Catégorie professionnelle	Total	En effectif				En pourcentage			
		Type action				Type action			
		EPP	Formation continue	Gestion des risques	Prog. Intégré	EPP	Formation continue	Gestion des risques	Prog. Intégré
Toutes professions confondues	85 452	7 165	54 659	38	23 590	8,4%	64,0%	0,04%	27,6%
Biologiste	1 762	1	1 668	23	70	0,1%	94,7%	1,3%	4,0%
Chirurgien-dentiste	2 581	0	2 151	0	430	0,0%	83,3%	0,0%	16,7%
Médecin	36 915	6 130	15 842	3	14 940	16,6%	42,9%	0,0%	40,5%
Pharmacien	5 176	95	2 555	1	2 525	1,8%	49,4%	0,0%	48,8%
Sage-femme	1 260	40	650	0	570	3,2%	51,6%	0,0%	45,2%
Paramédicaux	37 758	899	31 793	11	5 055	2,4%	84,2%	0,0%	13,4%
Infirmier	22 410	508	20 145	1	1 756	2,3%	89,9%	0,0%	7,8%
Masseur-kinésithérapeute	8 784	92	6 541	3	2 148	1,0%	74,5%	0,0%	24,5%
Orthophoniste	3 994	179	2 902	0	913	4,5%	72,7%	0,0%	22,9%
Orthoptiste	487	90	390	7	0	18,5%	80,1%	1,4%	0,0%
Pédicure-Podologue	2 083	30	1 815	0	238	1,4%	87,1%	0,0%	11,4%

📖 Clés de lecture :

Toutes professions confondues, sur les 85 452 inscriptions engagées, la majorité soit 54 659 (64,0%) concerne des actions de formation continue.

Répartition des inscriptions engagées par catégorie professionnelle et par format

Catégorie professionnelle	Total	En effectif			En pourcentage		
		Format			Format		
		Non présentiel	Présentiel	Mixte	Non présentiel	Présentiel	Mixte
Toutes professions confondues	85 452	18 931	41 619	24 902	22,2%	48,7%	29,1%
Biologiste	1 762	1 422	300	40	80,7%	17,0%	2,3%
Chirurgien-dentiste	2 581	242	2 130	209	9,4%	82,5%	8,1%
Médecin	36 915	6 227	11 113	19 575	16,9%	30,1%	53,0%
Pharmacien	5 176	1 785	2 496	895	34,5%	48,2%	17,3%
Sage-femme	1 260	31	1 039	190	2,5%	82,5%	15,1%
Paramédicaux	37 758	9 224	24 541	3 993	24,4%	65,0%	10,6%
Infirmier	22 410	8 476	13 018	916	37,8%	58,1%	4,1%
Masseur-kinésithérapeute	8 784	653	6 604	1 527	7,4%	75,2%	17,4%
Orthophoniste	3 994	7	3 043	944	0,2%	76,2%	23,6%
Orthoptiste	487	0	354	133	0,0%	72,7%	27,3%
Pédicure-Podologue	2 083	88	1 522	473	4,2%	73,1%	22,7%

📖 Clés de lecture :

Toutes professions confondues, sur les 85 452 inscriptions engagées, la majorité soit 41 619 (48,7%) concerne des actions en format présentiel.